



CONSEIL POUR LA
PROTECTION
DES MALADES

PRO C È S – V E R B A L
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CORPORATION
TENUE LE 26 MARS 2015

Étaient présents :

Maître Paul G. Brunet
Madame Nicole Johnson
Monsieur Louis-Aimé Blouin
Madame Souad Zahzouhi
Madame Ginette Boisvert
Monsieur Gaston Dumas
Madame Nicole Trottier
Monsieur Yves Lapensée
Madame Micheline Tellier
Monsieur Serge Gareau
Madame Melissa Couture
Madame Suzanne Desbiens
Madame Denise Desmarchais
Monsieur Yvon Roy
Madame Céline Lévesque
Monsieur Pierre Hurteau
Madame Micheline Bouchard Granger
Me Gabriel Dupuis

Était invité :

M. Sylvain Desforges, CA, Desforges & Yale

S'est excusé :

Me Bernard Luc Charron

1. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

Maître Paul G. Brunet souhaite la bienvenue aux membres de la corporation et les invite à se présenter. Le président rappelle aux membres l'importance d'être présent à cette assemblée conformément aux termes du paragraphe 3, alinéa 1 des règlements généraux à savoir : Démocratiser le processus de participation des présidents des comités des usagers et de résidents en qualité de membres de la corporation pendant la durée de leur mandat au sein du comité.

2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum constaté, le président déclare l'assemblée ouverte à 15h30.
Madame Souad Zahzouhi agit à titre de secrétaire d'assemblée.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour ayant été transmis aux membres, le président demande s'il y a des ajouts ou des modifications à y apporter.

Il est proposé par monsieur Serge Gareau, appuyé de monsieur Gaston Dumas et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CORPORATION TENUE LE 24 MARS 2014 ET CELUI DU 4 SEPTEMBRE 2014

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la corporation tenue le 24 mars 2014 et celui du 4 septembre ayant été transmis aux membres :

Il est proposé par monsieur Louis-Aimé Blouin, appuyé de madame Nicole Johnson et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux tels que présentés.

5. AFFAIRES DEMANDANT DÉCISION

a. Rapport du vérificateur et adoption des états financiers 2015

M. Sylvain Desforges, ayant procédé à la vérification comptable pour l'année 2014, est invité à présenter les états financiers. Tous les points sont révisés un à un et les membres en prennent connaissance. M. Desforges annonce un déficit de 18 328 \$.

M. Sylvain Desforges énumère les sources de revenus et les dépenses du CPM et invite les membres présents à prendre connaissance des notes explicatives.

Il est proposé par monsieur Louis-Aimé Blouin, appuyé de madame Ginette Boisvert et résolu à l'unanimité d'adopter les états financiers tels que présentés.

b. Nomination d'un vérificateur externe

Il est proposé par madame Ginette Boisvert, appuyée de monsieur Gaston Dumas et résolu à l'unanimité que la vérification pour l'exercice annuel 2015 des données comptables du CPM soit effectuée par la firme Desforges Yale, s.e.n.c. représentée par M. Sylvain Desforges CA.

c. Rapport annuel 2014

Me Paul G. Brunet, procède à la présentation du rapport annuel 2014 du CPM.

Il est proposé par madame Nicole Trottier, appuyée de monsieur Serge Gareau et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport annuel 2014.

d. Plan d'action 2015-2016

Le président attire l'attention de l'auditoire sur l'initiative des membres du CA, lors de la réunion qui a précédé la présente assemblée, de tenir une réunion de réflexion, « un lac à l'épaule » en septembre 2015. Les différents changements intervenus depuis l'automne dernier au niveau de l'organisation de la gouvernance au sein du réseau de la santé et des services sociaux avec l'adoption du projet de loi 10 modifiant l'organisation du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales, exigent la mise en place d'un plan d'action et de nouvelles orientations qui permettront au CPM une présence régionale accrue et le développement de nouveaux services aux membres. D'ailleurs, ajoute le président, nous avons déjà procédé à une révision de l'organigramme de l'organisation à cet effet ; maître Gabriel Dupuis occupe à présent le poste de Responsable des services et du développement, madame Zahzouhi est responsable de l'administration et maître Brunet occupe depuis le 4 octobre le poste de Président-directeur général.

En attendant, et tel que décidé lors de la réunion du conseil d'administration, les priorités pour l'année 2015 telles que décrites ci-après seront mise en œuvre :

- Continuer, avec la même passion, à défendre les droits des citoyens à recevoir des soins adéquats et dignes;
- Encourager les comités des usagers de la province à s'unir au sein de la FCURQ;
- Respecter notre engagement à tenir un colloque annuel ;
- Continuer à répondre à l'appel des régions pour les tournées régionales du président;
- Mettre en place les forums régionaux;
- Continuer à offrir des formations aux comités des usagers et de résidents affiliés;
- Poursuivre la collaboration avec différents paliers du gouvernement;
- Encourager le maintien des visites d'évaluation dans les CHSLD;
- Survivre à la situation généralisée de la baisse du financement et des sources de revenus observées dans l'économie québécoise et particulièrement chez les OSBL comme nous.

f. Nomination des administrateurs

La parole est donnée à madame Ginette Boisvert, présidente du comité d'élection. Cette dernière rappelle que maître Bernard Luc Charron fait désormais partie du conseil d'administration du CPM depuis le mois de février 2015. Maître Charron complète le mandat de monsieur Ronald Daigle décédé à l'automne dernier.

Une lettre de dépôt de candidature, accompagnée d'un bulletin de mise en candidature a été transmise à tous les membres en règle. Les candidats dont le mandat arrive à échéance sont : monsieur Louis-Aimé Blouin, madame Marielle Raymond et maître Serge Grimard.

- Monsieur Pierre Hurteau, ici présent a transmis sa demande de candidature dûment complétée au comité d'élection ;
- Madame Marielle Raymond et monsieur Louis-Aimé Blouin souhaitent renouveler leur mandat. Les bulletins de mise en candidature ont été reçus par le comité d'élection.

Il est proposé par monsieur Gaston Dumas, appuyé de monsieur Yvon Roy et résolu à l'unanimité d'accepter les candidatures de monsieur Blouin, madame Raymond et celle de monsieur Hurteau.

Le président demande aux membres du CA de se lever et de se présenter. Il remercie les membres du conseil d'administration pour leur travail et leurs efforts pour assurer la pérennité et la poursuite de la mission de l'organisation et félicite les administrateurs réélus et l'administrateur élu et leur souhaite de nouveau la bienvenue.

g. Modification de la date de fin d'exercice financier au 31 mars

Il est proposé par monsieur Gaston Dumas, appuyé de madame Marielle Raymond et résolu à l'unanimité de procéder à une demande auprès de l'Agence du Revenu du Canada, pour le changement de date de fin d'exercice au 31 mars de chaque année.

6. VARIA

Aucun sujet n'est inscrit au point varia

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé.

Il est proposé par monsieur Gaston Dumas appuyé de monsieur Pierre Hurteau de lever l'assemblée à 17h30.



Me Paul G. Brunet, président d'assemblée